



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Toulon, le 3 mars 2022

Estelle MALLIET
Service Agriculture et Forêt
Mission Défrichement
Tél : 04.94.46.81.94

MAIRIE DU LUC
A l'attention de Monsieur le Maire
3, Place de la liberté
83340 LE LUC EN PROVENCE

Objet : Demande d'avis dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation de défrichement

Références: Dossier n° **22.016/13** sur la commune de : **LE LUC**
Dossier qui va faire l'objet d'une enquête publique

P.J. : 1 dossier numérique (clé USB)

Lettre recommandée avec A.R. n° 1A 169 968 8696 2

Monsieur le Maire,

En application des articles L 122-1 et R 122-7 du code de l'environnement, j'ai l'honneur de vous transmettre pour avis le dossier de demande d'autorisation de défrichement n°**22.016/13** pour le projet de **Mise en culture : vignes**, situé sur votre commune.

Le dossier ci-joint (clé USB) comprend :

- le dossier de demande d'autorisation de défrichement
- l'étude d'impact
- l'étude des incidences NATURA 2000

Selon l'article R122-7 II du code de l'environnement, la formulation de l'avis de votre commune devra intervenir dans les deux mois suivant la date de réception de ce dossier.

Cet avis ou l'information relative à l'absence d'observations émises dans le délai fixé sera mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture, joint au dossier d'enquête publique et transmis au maître d'ouvrage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjoint à la cheffe du Service Agriculture et Forêt


Gildas REYTER